Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 8 rabiaa I 1441
5 Novembre 2019

N° 104

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution
Autres sociétés **3690**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3690**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3693**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3698**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3700**
Avis aux créanciers..... **3703**
Convocations
Sociétés anonymes **3704**
Autres sociétés **3708**
Divers
Avis au public..... **3709**
Rectificatifs **3710**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles..... **3711**
Bilan de l'Office National du Thermalisme et de l'Hydrothérapie **3713**

CONSTITUTION

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement dans le secteur agricole, et de la pêche

Nom du GDA : groupement Ibn Rabiia pour le développement agricole et la promotion des paysages :

Siège social : cité Shawarfiyah

Zone d'Intervention : Taweelah - Ghuraidgua - Jabal Touati

Le président : Addelfattah Al Faidi

Date de la décision de ratification du gouverneur de Kairouan : 30 septembre 2019

Numéro : 4112

Les tâches les plus importantes :

- Doter la zone d'intervention d'infrastructures.

- Etablir des liens de coopération et échanger des expériences chez nous et à l'étranger.

- Encadrer les participants et les aider à bien commercialiser leurs produits.

- Effectuer généralement chaque tâche pour défendre les intérêts communs des participants.

2019S01216SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Election du Président de Conseil d'Administration

Société TUNIS CENTER S.A

Capital 10 000 000 dinars

Siège social : 4, Rue de Grèce 1000 Tunis

Identifiant Unique : 0033245A

CNSS : 220915-46

Suivant l'extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société Tunis Center S.A du 26 septembre 2019, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis en date du 16 octobre 2019, Enregistrement n°19804864 Quittance n°100695, Madame Rim Lakhoua a été élue Présidente du Conseil d'Administration de la Société pour la période restante du mandat s'achevant avec la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

Deux exemplaires dudit extrait du procès-verbal ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 23/10/2019 sous le n°201969871.

2019T01452SANB2

Société De Développement Et D'exploitation Agricole Khelidia «SODEA - KHELIDIA SA»

Siège social : 17 Rue Ech-Chem 1002 Tunis

MF : 496547JPM000

RC : B114341997

Suivant Procès-verbal du conseil de l'administration en date du 02 octobre 2019 enregistré à REAS-Tunis, 1er bureau le 25/10/2019, n° d'enregistrement 19803125 quittance n°M089209, une copie du PV a été déposée à la RNE en date du 29/10/2019 sous le n°201972278 le conseil a approuvé :

- L'autorisation au directeur général de la société pour contracter tous types des crédits auprès de la banque internationale arabe de Tunisie (BIAT) et à octroyer les garanties (nantissement, hypothèque) sur les biens de la société nécessaires à la BIAT.

2019T01454SANB2

Société BIODEX

Société anonyme

Au capital de 6 258 900 dinars

Registre de commerce : N°B24114682009

Matricule Fiscal : 110952SEAM000

Siège social : Rue Tozeur, lot 36 ZI El Meghira 3 - 2082 Fouchana Tunisie

CNSS : 254812-90

Suivant le procès-verbal du 31ème conseil d'administration tenue le 28 Février 2019 et enregistré à la recette des finances de Fouchana le 24 Avril 2019 sous le n°19801714, quittance n°M040878 il a été décidé ce qui suit :

- Résiliations de la convention signée avec la société Bioenergy Business Consulting

- Renouvellement du mandat du Président Directeur Général pour une durée de trois années soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2020.

2019R02422SANB2

Approbation de travaux de liquidation

Société TAGGIST EN LIQUIDATION

Suivant procès-verbal d'une AGO réuni le 3 septembre 2019 enregistré le 25/10/2019 sous le numéro 19802631.

L'assemblée approuve le rapport de liquidation, il approuve aussi les états financiers des exercices 2013 à 2018 et le bilan de liquidation arrêté au 31 mai 2019.

L'assemblée générale donne quitus entier et définitif au liquidateur pour les travaux de liquidation.

Le procès-verbal ainsi que les bilans des exercices 2016-2017 et 2018, et aussi le bilan de liquidation arrêté au 31 mai 2019 ont été déposés au greffe du tribunal le 29 octobre 2019 sous le numéro 201971906.

2019S01219SANB2

Société MAHDIA BEACH

Siège social : Cité Elward Bloc 4 App 2 El Menzah 9 Tunis

Capital : 7.900.000,000 DT

Identifiant unique : 0047431Y

Aux termes des délibérations du Conseil d'administration du 26/4/2017, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 27/4/2017 sous n°17701488 quittance n°M023790 en date du 27/4/2017 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises sous le numéro 201971608 en date du 28/10/2019, il a été décidé à l'unanimité des membres du conseil ce qui suit :

1- Mr Ridha Taktak est reconduit dans ses fonctions de Président Directeur Général de la Sté Mahdia Beach avec tous les pouvoirs les plus étendus dont il disposait lors de son précédent mandat et notamment de donner tous les nantissements, garanties nécessaires et hypothèques sur l'hôtel mahdia beach et toute autre propriété de la société pour l'obtention de nouveaux crédits ou le rééchelonnement de ceux qui lui sont déjà attribués.

2- La nomination de mme Emna Taktak au poste de Directeur Général Adjoint et lui confier tous les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de ses taches à l'exception d'aliéner les biens de la Société, de les donner en garantie ou de les vendre avec la stipulation que Mme Emna Taktak n'assume aucune responsabilité juridique envers les tiers.

2019403391SANB2

Notice d'augmentation du capital en numéraires

Société «KALYS DISTRIBUTION» SA

Société au anonyme

Au capital de 50 000 Dinars

Siège social : Résidence les jardins du Lac Avenue Yen Lac 2 - Tunis

Identifiant Unique : 1541067M

En application des dispositions des articles 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mai 2019 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 24 mai 2019 sous le n°19703210 quittance n°M004065, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 30 octobre 2019 sous le n°AC011862019 il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 50 000 dinars à 75 000 dinars en numéraires et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après :

Objet social : vente d'articles de décoration

Durée : 99 années.

Montant de l'augmentation en numéraires : 25 000

Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 2 500 actions à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

Délai de souscription : Délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Avantages particuliers : Aucun

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

Dépôt des fonds : Auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie Agence Ain Zaghouan compte indisponible n°08073022093200455045.

2019403404SANB2

Société D'ARTICLES HYGIENIQUES «S.A.H»

Société anonyme

Au capital de 65.345.762 D.T

Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 492586 Z/A/M/000

Affiliation CNSS : 187163/50

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5/7/2019 enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis, le 18 juillet 2019 sous le n°19704428, Quittance n°M078012, dont deux exemplaires ont été déposés au RNE le 8/8/2019 sous le n°201938985, il a été décidé :

- Approbation des états financiers SAH ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2018 ;

- Quitus aux Administrateurs ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Le renouvellement du mandat des administrateurs; Achref Mezni, Adel Goucha, Ahmed Badreddine et la nomination de Monsieur Tarek Kabil pour 3 années, soit les exercices 2019, 2020 et 2021 ;

- Renouvellement du mandat du cabinet «Hayet Labidi», en tant que commissaire aux comptes de la Société pour une période de 3 années, soit les exercices 2019, 2020 et 2021.

2019403407SANB2

LES GRANDS ECRANS DE SOUSSE

Société anonyme

Identifiant unique : 1592770L

Capital social : 2.550.000 Dinars

Siège social : 13 Rue du Lac Tana Les Berges du Lac, 1053 Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 octobre 2019, enregistrée à la recette des finances de l'APII le 30 octobre 2019 sous le n°19506805, les actionnaires de la

société LES GRANDS ECRANS DE SOUSSE ont décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 3.600.000 dinars.

Nombre d'action à souscrire : 1.050.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire à la valeur nominale d'un (1) dinar par action soit 1.050.000 dinars et à libérer en totalité lors de la souscription.

Avantages particuliers : Néant.

Conditions d'admission aux assemblées générales et exercice du droit au vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'assemblée générale ou s'y faire représenter et bénéficient d'un nombre de voix légal au nombre d'actions détenues, chaque action donne droit à une voix.

Répartition résultat : Le bénéfice net sera réparti conformément aux statuts et au code des sociétés commerciales.

Dépôt des fonds : Les fonds provenant de la souscription qui éventuellement seront souscrits par les autres actionnaires seront déposés au compte indisponible n°08902000163201985435 ouvert à la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT), Agence Sousse Khezama, Boulevard du 14 janvier, route touristique, Sousse.

Délais de souscription : La souscription sera effectuée pendant les 15 jours qui suivent la parution de cette notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale.

2019403416SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

TRIBUNAL INTERNATIONAL PERMANENT D'ARBITRAGE

(TIP D'ARBITRAGE)

Etablissement inscrit au journal national des entreprises sous le numéro 16266667z

Siégeant au 20 rue Arbi Kabbadi France Ville Le Belvédère 1001 Bab Bhar Tunis

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire déroulée en date du 12/6/2019 au siège de l'établissement; enregistrée à la recette des finances rue ENNIMSA en date du 18/9/2019 sous le numéro 19703976, reçu numéro M079289. Il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de monsieur Bechir Said titulaire de la CIN numéro 03950164 du 19/7/2017 président de la cour, président du conseil scientifique et président de l'instance d'arbitrage et l'interlocuteur officiel en son nom à l'échelle nationale et internationale et ce durant son existence suivant le paragraphe 2 et 3 de l'article 2 de son statut dans lequel ils ont recueilli la délégation à monsieur Bechir Said de faire nommer le secrétariat général pour la période requise avec la détermination de ses pouvoirs.

- La supervision des négociations avec les parties et les organismes intéressés pour l'acceptation des conflits et la nomination de l'instance de délibération.

- La nomination du conseil scientifique et de l'instance de l'arbitrage et la détermination de leur pouvoir.

- De plein droit, monsieur Bechir Said est suivant les taches qui lui ont été affectés peut céder par écrit une partie ou la totalité de ses pouvoirs à celui qui le voit apte et ce pour une période déterminée.

2019T01442SRLB2

Société AGGECALL

Sarl au capital de 128 304 DT

Immeuble Cléopâtre, Bureau A-1-2, Centre Urbain Nord

1003 - Tunis

MF : 1075542V/A/M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7/10/2019, enregistré à la recette des finances à Charguia le 16/10/2019 sous le n°19506704 quittance n°M099471, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 23/10/2019 sous le n°201969898, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et la désignation du gérant Mr Maadh Necib liquidateur de la société.

2019R02410SRLB2

Société «AL BARAKA CHAUD FROID»

S.A.R.L Au capital de 30 000 DT

Siège social : 24, Rue Daghbagi - 1001 - Tunis

M.F : 1134996D/A/M/000

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire en date du 16 décembre 2015, enregistré à la Recette des Finances rue la gare le 18/12/2015, quittance n° M066513, enregistrement n° 15806199, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 201546853 le 05/01/2016, l'assemblée a décidé:

1. Approbation des comptes annuels des exercices 2013 et 2014.

2. Affectation des résultats des exercices 2013 et 2014.

3. Quitus au gérant au titre de la gestion des exercices 2013 et 2014.

4. Nomination de Mr. Abelfattah SELLAOUI en qualité de gérant avec les pouvoirs les plus étendus et ce pour une période de Trois années à partir du 01 décembre 2015.

5. Pouvoirs à donner.

2019R02413SRLB2

Société Immobilière Les Cyprès

SARL au Capital de 900 000 DT

6 Rue Immam Rassâa 1002 Tunis

MF : 1022172/Y/A/M/000

Suivant P.V de l'AGE du 15.10.2019 enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 16/10/2019 sous le N°19806023 quittance N° MI03367 dont un exemplaire a été déposé au Centre National de Registre des Entreprises le 31/10/19 Sous le N° 201974316 Quittance N°2017F78874004 les associés ont décidé la nomination de M. Yassine

ABDESSELEM en qualité de cogérant pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction

2019R02417SRLB2

MEDITERRANEAN EQUIPEMENT SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2.000.000 DT

Siège social : Route Sidi Mansour Km 0,5 Sfax Taparura 3002 Sfax

R.C : B187681996

M.F : 0036926H/A/M

C.N.S.S : 110887-16

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 septembre 2019, enregistré à la recette des finances, Route de Tunis Sfax le 25 septembre 2019 sous le n°19703225, quittance n°M090700, l'assemblée décide ce qui suit :

- Acceptation de la démission de Mr Noureddine Loukil de ses fonctions de Gérant de la Société.

- Quitus pur et simple, entier et définitif au Gérant démissionnaire.

- Nomination de Mr Mohamed Cheikhrouhou en tant que Gérant de la Société pour une période de trois ans commençant le 16 septembre 2019.

- Attribution au nouveau Gérant les pouvoirs nécessaires pour assurer la bonne gestion de la Société y compris le pouvoir de signature et d'agir en son nom et ce conformément à l'article 20 et 21 des statuts de la Société. Deux exemplaires de ce procès-verbal ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax en date du 23 octobre 2019 sous le n°201944769.

2019X01338SRLB2

Assemblée générale ordinaire

Société VALUE PROGRESS-SARL

Capital social : 15.000 Dinars

Siège social : 3, Rue Asdrubal, la Ghazelle, Ariana

Matricule fiscal : 1471590MPM

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 Mars 2019 enregistré à la recette de finances de Raoued le 4 Avril 2019 n° de quittance n° d'enregistrement 19701200 et dont deux copies ont été déposées au registre national des entreprises à la date du 10 octobre 2019 sous le n°201964500 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport de gestion relatif aux exercices clos au 31 décembre 2018

- Approbation des états financiers relatifs au 31 décembre 2018

- Quitus au gérant pour sa gestion au cours des exercices 2018

- Affectation des résultats des exercices 2018.

2019403401SRLB2

ABRAAJ TUNISIA ADVISERS SARL

Société à responsabilité limitée Non- Résidente

Capital social : 15.000 Dinars

Rue de la Bourse, Imm. ZENITH, B2-1, 2ème Etage, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis

M.F : 1058795/S/A/M/000

CNSS : 266635-79

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 5/7/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau, Tunis le 19/8/2019 sous n°QM6166 En°19804985

Les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale comme suit : RMBV Tunisia Advisers Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1058795 S en date du 8/10/2019.

2019403405SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession de parts sociales et nomination d'un nouveau gérant et changement d'adresse du siège social

«Société SERVICE AGRICOLE OUED MLIZ» société unipersonnelle à responsabilité limitée

Au capital de 365.000 Dinars

Siège Social : Hkaiem janoubia délégation oued mliz gouvernorat Djandouba

Identifiant unique : 1617414C

Suivant acte de cession enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba le 18/10/2019 sous le numéro n°19503518 reçu n°M078356, M. Elouni Jalel Eddine a cédé la totalité des parts sociales qu'il détient au capital de la société soit 36500 parts à M. Chraief Hichem.

En outre, suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18/10/2019, enregistré à la recette des finances Djandouba sous le numéro 19703519 reçu n°M078360 il a été décidé la nomination d'un nouveau gérant en l'occurrence Mr Chraief Hichem avec les mêmes pouvoirs qui lui sont octroyés par les statuts et la loi.

Deux exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18/10/2019, de l'acte de cession des parts sociales ont été déposés au greffe du Registre National des entreprises le 28/10/2019 sous l'identifiant unique n°1617414C.

2019W00275SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un Fonds de Commerce

En vertu d'acte sous-seing privé signé le 25 Octobre 2019 et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 25 octobre 2019 (quittance n°M077280 Enreg n°19204535) Monsieur Akram Ben Amor Ben Sassi, demeurant 70, rue Khaled Ibn Walid - L' Aouina - Tunis, titulaire de l'identifiant unique n° 1243677Y, a vendu à Monsieur Nabil Ben Hédi Chaouachi,

demeurant 18 rue Julnar - L'Aouina, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au 70, rue Khaled Ibn El Walid - L'Aouina- Tunis et destiné à tout commerce sauf les restaurants et les cafés. Ladite vente a été conclue au prix de cinquante mille Dinars,

Les oppositions doivent être adressées à Maître Fatma Chérif Avocat prés la cour de cassation dont le cabinet est sis au 33, rue Alain Savary - Le Belvédère - Tunis 1002 et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Le quotidien le 01/11/2019.

2019T01459FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 9 Août 2019 sous le numéro d'enregistrement 19202455 quittance 77794, Madame Yossra Nefzi demeurant au résidence Zahrat El Médina appartement 26 5ème étage El Madina el Jadida Ben Arous a vendu à Monsieur Kouthair Karoui, la totalité de fonds de commerce exploité pour toute activité commerciale sis au n°06 Rue Iran Résidence Lafayette Tunis. Toutes les oppositions doivent être présentées à Mme Yossra Nefzi (venderesse) dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au Jort. Le présent avis a été publié au journal Echourouk le 30 octobre 2019.

2019R02412FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date de 24/10/2019 enregistré à la recette des finances de raoued le 24/10/2019 quittance N° M099980 enregistrement N°19203952 Mm Bouraoui Saida ép. Mohamed Hamrouni demeurant 12 rue ibn el baraa cité ettahrir TUNIS à vendu à Mr Mohsen ben Saad ben El Mabrouk EL AYEB demeurant 51 rue chott el-jérid cité El Ghazala Ariana nord ARIANA la totalité du fonds de commerce exploité Comme Café 1er Cat. dénommé "café l'andalous" du local sis au 86 bis Avenue Habib Bourguiba cité El Ghazala Arianna

Toute opposition doit être signifiée à l'étude de maître souiden chiheb 2 rue malta essaghira 1 er étage à gauche d'escalier Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Un avis similaire été inséré au quotidien Achourouk du 30/10/2019 page N°27 .

2019R02416FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 7/10/2019 enregistré à la recette des finances de Rawaad le 10/10/2019 quittance n° M096423 enregistrement n° 19203781 Monsieur Ammar Maasoud titulaire de la CIN N° 00484727 et madame Soued Ben Otmaan titulaire de la CIN N° 00506283 a vendu la société « Sté State Food » représenté par son gérant Monsieur Haytem Besalah titulaire de la CIN N° 09171701 demeurant Ariana Tunis le fonds de commerce situé rue Habib Bourguiba avenue Elgazala Ariana exploité comme caté.

Toutes oppositions à la société situé rue Habib Bourguiba avenue Elgazala Ariana et au domicile élue chez Maître Hadj Mabrouk Hichem avocat à l'avenue Ibn Eljazar Sousse.

Cette annonce a été publié au journal Echourouk du 24/10/2019.

2019S01212FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé fait le 20 Août 2003 et enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance Sousse le 02 septembre 2003 sous le n°03203802 Quittance n°M0019866 Mr Souheil Mfarej, Titulaire de la CIN n°02959652 délivrée à Tunis le 29-10-1998 a vendu à Monsieur Mourad Brahem, CIN n°02847405 délivrée à Tunis le 24-01-1995 la totalité de fonds de commerce sis à 09 rue Paris - Sousse.

Les objections doivent parvenir à l'acheteur domicilié à 9 Rue Paris Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au journal officiel.

2019S01214FCCC2

Cession de fonds de commerce

Par acte légalisé du 17 mai 2019, enregistré à la recette des impôts route el Ain, à Sfax le 24/06/2019 sous n°18201244, reçu n°M036936, Mme Amel Bent Mohammed Ben Rebah Ben Hassana, CIN n°08789331 demeurant à Jouira, ettorba, Agereb, Sfax, a cédé à Mme Rahma Bent Hafedh Ben Habib Bahloul, CIN n°08826850, demeurant à Sakiet Eddaier, Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local ouvrant à l'ouest, sis Route El Ain, Km 2.5, Merkez El Alia, Sfax

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains de Mme Rahma Bent Hafedh Ben Habib Bahloul, Sfax, dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la parution de cet avis au Journal officiel de La République Tunisienne.

Cet avis a paru au journal Essabah le 29/10/2019.

2019X01339FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p par signatures légalisées en date 29 avril et 30 août 2019 enregistré à la recette des finances Diar alwfa Sfax sous le n°19204027 reçu n°89265 en date du 02/9/2019, la société des pièces détachées du sud Zineddine et associés, Sarl, immatriculé au RNE sous le n°000401A , siège social sis à la rue 31 Aziza Othmana Sfax, représentée par son gérant Mr. Mongi Zineddine cin n°01048545, a vendu au profit de la société SOCOTOL, Sarl; immatriculé au RNE sous le n°0334264C, siège social à la rue

Utique Sfax représentée par son gérant Mr. Said Taktak, la totalité du fonds de commerce de à usage commercial comprenant tous les éléments incorporels notamment la clientèle et l'achalandage, exploité dans le local appartenant à Mr. Abdelhamid et Habib Gharbi à la rue Utique (bellarigia) Sfax en vertu du bail sous seing privé daté du 10/7/1987.

Cet avis est inséré aux journaux Essabah page 12 et Le Temps page 14 du 8/10/2019.

Les oppositions peuvent être formées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT au lieu du fonds de commerce précité entre les mains de l'acquéreur.

2019X01344FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Koubaa Mohamed Anis

Avocat à la cour

Par acte de vente sous seing privé rédigé par Maître Mohamed Anis Koubaa, avocat à Sfax, en date du 22 et 25 octobre 2019 enregistré à la recette des finances Chihia le 28/10/2019 quittance M040075, Société Pressing Chihia, SARL son identifiant unique H1421734 sise à Route Teniour km 6 Chihia Sakiet Ezzit Sfax, vend à Olfa Bouaziz, titulaire de la CIN n°05350350 en date du 16/5/1997, demeurant à Menzel Cheker Km 3 Zanket Barnous Sfax son domicile élu chez Maître Koubaa Med Anis Avocat, la totalité du fonds de commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels sis à Route Tenouir km 6 Chihia Sfax, destiné à l'activité d'un PRESSING sous le nom de «PRESSING CHIHIA» et enregistré au registre national, des entreprises sous le n° H1421734.

Toutes les oppositions seront effectuées auprès du maître Mohamed Anis Koubaa, avocat sis à avenue Habib Maazoun, immeuble Chakroun 4ème étage Sfax 3000 - domicile élu - et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié au journal "Essabeh" paru le 30/10/2019.

2019X01346FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 21/10/2019 enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Chebbi Sfax le 22/10/2019 sous le numéro 19203236 quittance n°M129984 Mr Mokhles B Abdelkader Bouaziz cin 05382068 du 7/02/2019 ; demeurant route Menzel Chaker km 3 Sfax identifient 0848862005Q a vendu à Mr Hassen b Mohamed Masmoudi cin 05237498 du 9/3/2001 ; non enregistré; demeurant route de Gremda km 4.5 Sfax le fonds de commerce exploité pour commerce de bijoux sis à rue Sidi Belhassan Souk Hakmouni n° 3 Sfax.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de publication de cette annonce au J.O.R.T auprès du vendeur à l'adresse du fonds.

Cette annonce a été publiée au journal Assabeh du 30/10/2019.

2019X01348FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente signé le 02/10/2019 enregistrée à la recette des finances de Dahmani le 3/10/2019 sous 19206592 quittance n°M17821 Madame Hadaoui Basma épouse Kamassi a vendu à Monsieur Khémessi Saber la totalité d'un fonds de commerce avec ces éléments moraux et matériels situé avenue Hédi Chaker Dahmani dont l'activité est la vente Sandwich, crêpe, pizza

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur et à l'adresse du fonds acheté dans les 20 jours suivant la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Le présent avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le quotidien» le 26/10/2018.

2019C00103FCCC2

Avis

Par acte sous-seing privé en date du 25/10/2019 enregistré à la recette des Finances de Ghoumrassen sous le numéro 19200525 du 29-10-2019. Madame Naouel Echkir a cédée la totalité du fonds de commerce sis à Ghoumrassen rue Ibn Arafa ses éléments matériels et morales, exploité dans le commerce général les oppositions se font entre les mains du maître Moussa Sadok Farhat avocat 20 rue Hédi Chaker Tataouine à Monsieur Ghassen Gdiri et cet avis est publié au journal Assahafa en date du 01/11/2019.

2019M00376FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12/10/2004 enregistré à la recette des finances d'Houmet Souk Djerba le 19/10/2004 sous le n° d'enregistrement 04202380, quittance n°M046307, Monsieur Mohamed Taieb Ben Abdallah, CIN n°03401261 a vendu à Monsieur Mouldi Ben Habib Aroua, CIN n°05761263, la totalité du fonds de commerce destiné au commerce des pièces de rechange des machines de réfrigérations et de chauffages sis à 14 rue Mustapha Ghazi Houmet Souk Djerba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié le 18/11/2004 au journal Echourouk.

2019M00377FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 9/10/2019 et 16/10/2019 enregistré à la recette des finances de Midoun le 25/10/2019 sous n°14203420 reçu n°M064218, Said Ben Sasi Ben Sasi a vendu et cédé à M. Mondher Ben Ahmed Samet la totalité du fonds de commerce (Restaurant) sis à Avenue

Elbia Awled Amor Midoun Djerba qui ne contient que des éléments incorporels.

Les oppositions doivent se faire devant le Maître Hanen Elhnid sis à Avenue 20 Mars Zarzis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

2019M00378FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé le 23 octobre 2019 et légalisé le 24 octobre 2019 enregistré à la recette des finances de Ajim Djerba le 24 octobre 2019 sous le n°19200586, reçu M018896 Monsieur Saad ben mosbah ben mohamed Kerdaoui titulaire de CIN 08615984 a cédé à Monsieur Ali Ben Amor Ben belgacem belhadj titulaire de CIN 08615929 la totalité du fonds de commerce sis à route elmarsa Ajim Djerba.

Les oppositions doivent être formulées auprès de Monsieur Ali Ben Amor Ben belgacem belhadj à l'adresse du fonds de commerce sis à la route elmarsa Ajim Djerba dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Extrait de cette annonce publiée au journal Chourouk le 30 octobre 2019.

2019M00380FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P daté de 25/10/2019 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès reçu n°62703 n° d'enregistrement 19207415 daté le 31/10/2019, Monsieur Najem Eddine Trabelsi a cédé à Majid Ben Abdallah Saada la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Maghreb El Arabi Lkabir Gabès exploité comme café.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT à l'adresse de Maître Ghassen Marzougui sis au 195 avenue Mouhamed Ali Gabès.

Matricule fiscal : 1168021/M

2019Z00190FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p daté le 14/08/2019 à la municipalité de Nabeul enregistré à la R.F Av France à Nabeul le 16/08/2019 reçu N°MO55096 enregistrement N°19202847 Mme Sameh Wertani a vendu à M. Ahmed Alhaydri un fonds de commerce de vente de volaille et dérivés sis et exploité à Sidi Achour Borj Boklifa Nabeul.

Les oppositions concernant le prix de vente sous les mains de l'acheteur résidant à rue Abou Nasr Farabi Sidi Amar dans les 20 jours de la date de publication au Journal officiel de la République Tunisienne.

Une copie de cette annonce est publié le 27/09/2019 à la presse Alchourouk.

2019N00596FCCC2

Extrait d'acte de cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 17/01/2019 enregistré à la recette des finances Hammamet le 01 octobre 2019 sous le n°19205071 reçu n°M135635 les héritiers de Monsieur Abd el Monem Racil, Mohamed Racil résident Rue Farhat Hached Hammamet titulaire C.I.N : n°01634576; Madame Latifa Djabnoun résidente cité Jebli Hammamet titulaire C.I.N n°01672123 ; Madame Imen Djabnoun résidente cité Nadour Hammamet titulaire C.I.N 06432763 ; cèdent à Monsieur Ali Ben Amor Ben Ali Djlassi résident cité Riadh détenteur C.I.N n°09763419 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des meubles antiques sis à cité des Etats unis El Hammamet.

Toutes les oppositions seront déposées auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de la présente au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de la présente cession a fait l'objet de publication dans deux quotidiens «Al Sahafa» et «La Presse» en date du 5/11/2019.

2019N00597FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 14/10/2019 et enregistré à la recette des finances de Béja 23/10/2019 quittance n°M059963 et n° d'enregistrement 19205004 Mohamed Toujeni a vendu à l'acheteur Ameni Elgeidi le fonds de commerce exploité au Café Tip I sise à Béja l'avenir Béja Nord, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur et dans les délais légaux sous peine de forclusion.

Cette annonce a été signée dans le quotidien "El Shorouk" le 01/11/2019.

2019J00094FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p en date du 24 août 2010 enregistre à la recette des finances TAREK IBN ZIED Bizerte le 25 août 2010 quittance M54338 n° d'enregistrement 10205893 Mr Sami Ben Salah Ouerghemi CIN n°05620976 du 11/09/1998 demeurant rue Farhat Hached Bizerte à vendu à Mr Ridha Ben salah Ouerghemi CIN n°05670503 du 14/02/1994 demeurant rue Farhat Hached Bizerte la totalité du fonds de commerce vente légumes et fruits. Toutes opposition doit être signifiée a l'adresse de l'acquéreur sus indiquée.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk» du 01 novembre 2019.

2019W00277FCCC2

Publication complémentaire d'une vente d'un fonds de commerce

Suite à une ambiguïté concernant la désignation du domicile élu pour l'acceptation des oppositions dans l'annonce publiée au journal le quotidien n°5740 0 la date du 24-10-2019 et qui fait l'objet de la vente d'un fonds de commerce de la pharmacie de Mr Mamlouk Ahmed titulaire de la CIN N°00499257 à Mme Bejaoui lkabel titulaire de la CIN n° 08996579.

On précise que les oppositions seront acceptées à l'adresse du fonds de commerce sis route de Tabarka Km 75 Ghezala-Bizerte dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée au Journal le quotidien sous le numéro 5747 le 01/11/2019.

2019W00279FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte de donation du 3/10/2019, Farouk Ben Ridha Halwani a donné à lmen Sfar Gara Ali le fonds de commerce de boucherie situé à IMM BT Mahdia et toute opposition doit être déposée au domicile de bureau de Notaire Med Elghoul ainsi que cet acte a été publié au journal Echourouk le mercredi 30 octobre 2019.

2019I00124FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'un dont en date de 4/4/2019 enregistrée à la recette des finances Sidi Hssine le 11/4/2019 quittance n°M039044. Les Dames :

- Salouha Bent Taher Baji titulaire de la CIN 00414018 délivrée le 28/9/1998

- Hajer Bent Mustapha Ben Hassan Amdouni titulaire de la CIN 04770233 délivrée le 19/06/2010

- Neziha Bent Mustapha Ben Hassan Amdouni titulaire de la CIN 04757747 délivrée le 17/02/2016

- Rim Bent Mustapha Ben Hassan Amdouni titulaire de la CIN 04760433 délivrée le 6/7/2018

- Lilia Bent Mustapha Ben Hassan Amdouni titulaire de la CIN 08324194 délivrée le 26/12/2009

- Lamia Bent Mustapha Ben Hassan Amdouni titulaire de la CIN 08310836 délivrée le 6/4/2013, ont donné un don d'un fonds de commerce d'un café sis au 7 Novembre Denden 2011 Manouba à Mr. Mohamed Ben Hassan Amdouni titulaire de la CIN 08338239 délivrée le 28/01/2013.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 1er Novembre 2019.

2019403392FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte en date du 02/10/2019 enregistré le 10/10/2019 à la recette des finances de Douar Hicher n°19201549, reçu M046395, société Dar El Ouloum de Distribution a cédé à la Société Dar El Ouloum Trading la totalité du fonds de commerce du local sis à l'avenue Khaled Ben Walid Douar Hicher 2086 Mannouba qui correspond à CCE GROS PAPETERIE ET LIBRAIRIE, les oppositions sont reçues dans les délais légaux au local du fonds de commerce sis à l'avenue Khaled Ben Walid Douar Hicher 2086 Mannouba. Cette annonce a été publiée dans deux journaux : le Temps et Essabeh en date du 25/10/2019.

2019403402FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 25/10/2019, enregistré à la Recette des Finances Charguia, le 25/10/2019 (Q 102500, E 19206995), M. Samir Jeradi, CIN n°00327794, domicilié au 20, Rue Karakallah, Nord Hilton, Tunis, a cédé le Fonds de Commerce consistant en une pharmacie sise au 14 bis, Rue Abderahmane Ghariani, Cité El Khadhra, Tunis, à Mlle Fatma Zahra Ben Jannet, CIN n°08740824, domiciliée au 13, Rue Mahrajène, Mutuelleville, Tunis. Les oppositions doivent être formées entre les mains de Maître Mohamed Boussama, de la société «Avocats Associés», à son siège sis à Montplaisir, Centre «Babel», Tunis et ce, dans le délai de 20 à compter de la parution du présent extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens Essabah et le Temps du 31 octobre 2019.

2019403403FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte SS le 15 octobre 2019 par Maître Mehrez Hanafi avocat à la cour d'appel domicilié au 64 de Syrie Lafayette Tunis, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela à Tunis le 24 octobre 2019 n° de quittance M88787 , n° d'enregistrement 19203094, Madame Chrifa ben Taher ben Abed Semad a vendu tous le fond de commerce au tant qu'agent de la société Lamarine, domiciliée au 30 et 30 bis rue de Irak Tunis, enregistré au registre national des entreprises sous le n°1011914D à Monsieur Mostapha ben Boubaher El Kebir dans les 25 % et à Madame Mounira ben Mouhamed Salah Rouached dans les 75 % tous le fonds de commerce destiné pour l'activité d'un restaurant, Salon de thé avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont à former entre les mains de la venderesse sis à cité El amouaj Garabi ROUTE Touristique Hamem Sousse et entre les mains du rédacteur de l'acte maître Mehrez Hanafi, dans un délai de 20 jours de la dater de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publié le 1 novembre 2019 dans le journal «le quotidien».

2019403411FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances avenue de la station le 17/10/2019 quittance n° M064885 enregistrement 19206388, MR Saddem Ben Abdlhamid Ben Ali Sghaier Messaoudi sis à Jelma charguia Sidi Bouzid a vendu la totalité du fonds de commerce sis à TRIS 42 Marché Moncef Bey au profit de MR Mohamed Charfeddine Swayfi résidant à 22 rue Ghanna Elkram.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT au TRIS 42 Marché Moncef Bey

Cette vente a été publié le 25/10/2019 dans le journal Chourouk.

2019403412FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 20/9/2019, enregistré à la recette des finances de l'avenue de la Gare à Tunis le 2/10/2019, quittance n°063107, enregistrement n°19306039, la Société Civile Immobilière (AMOR) ayant son siège au 7, Rue Albania, Ennasr 1, Ariana, (TVA 1198641/C/A/M/000), (RC N°0392902001) Ariana, a loué le Fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, (gérance libre) exploité à la vente de Sandwich au local, sis au 88, Rue Radhia Haddad (ex Rue de Yougoslavie), Tunis, à Madame Aida Bent Hédi Saïdia (CIN 04681999 délivrée le 21/4/2011).

Toute opposition doit être soulevée entre les mains du locataire à son adresse au local indiqué dans les 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 23/10/2019.

2019T01451FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances, d'el Mahres le 30/08/2019 sous le n° 19300995 quittance MO31574, Amin Chkir titulaire du registre national n° 1189111D résident à cité essaada rue abou dhabi el mahres, a loué à Ameni Chkir résident à cité essaada rue abou dhabi el mahres, le fonds de commerce sis à la rue el beb kbir El mahres 3060, exploité dans la vente des matériaux de construction.

Les éventuelles oppositions devraient être effectuées auprès de la locatrice. Cet avis a été publié au journal "Al chourouk" le 02/11/2019.

2019X01353FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P rédigé par Maître Mourad Massoudi 21 rue Bachir Jaziri Gabès, daté du 4/3/2019 et enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 28/3/2019 reçu n°23197 n° d'enregistrement 19302144, et Selon le contrat complémentaire et explicatif du contrat de location de fonds de commerce daté du 8/10/2019 et enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 10/10/2019 reçu n°58861 n° d'enregistrement 19706819, Madame Naziha Bent Mohamed Yahmadia a louée à Monsieur Moez Ben Amara Boujemaa l'ensemble du fonds de commerce à avenue Salahdine Ayoubi Gabès.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au J.O.R.T à l'adresse de locataire Moez Ben Amara Boujemaa à cité Jemmii Gabès.

Cette annonce a été publiée aux Quotidiens «Elchourouk» et «Le Quotidien» daté du 31/10/2019.

2019Z00189FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé fait à Bizerte le 04 mars 2000, enregistre à la recette des finances TAREK IBN ZIED Bizerte le 06 Juin 2003 quittance M000647 n° d'enregistrement 03300087. Madame Noura bent Mohamed ben Ali El Adhabachi titulaire de la carte d'identité nationale n°01569643 loue avec toutes les garanties de faites et de droit à Monsieur Ali Ben Othmen El Adhabachi n° de 1 carte d'identité 01469216 qui accepté à titre de location la totalité du fonds de commerce sis au Mohamed Bejaoui Bizerte à exporter à vente Tabac.

La dite location est consentie pour une durée de un an avec tacite reconduction.

Cette annonce a été publiée au journal « elchourouk » du 01 novembre 2019.

2019W00276FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Explore

Adresse : 20 rue Testour Wed Ellil 2021 Manouba

Objectifs : Introduire les capacités de la nature et la civilisation de la Tunisie qui peuvent être Investies à la promotion du tourisme écologique, veiller à sa préservation, faciliter l'accès aux zones concernées par l'écotourisme, la commercialisation et la promotion du produit écotouristique.

Président : Houssem Eddine Ben Kaiba

Vice président : Mohamed Achref Chaanbi.

Trésorier : Haifa Ajmi

Secrétaire général : Fares Chrifi.

2019T01460APSF1

Renouvellement d'un bureau de syndicat de propriétaires

Résidence Hasdrubal - Ain Zaghouan - Tunis

D'après le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 8 septembre 2019 et enregistré à la registre des recettes des finances de la Goulette le 24 septembre 2019, sous le numéro 470562, le nouveau bureau syndical de la résidence HASDRUBAL sise à Ain Zaghouan - Tunis se constitue comme suit :

- Mme Sonia Zouaghi : Président.

- Mr Marouan Sahli : Trésorier.

- Mme Leila Hajji : Secrétaire Générale.

2019R02408APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Sportive de Patinage Menzel Bourguiba

Local de l'association : Salle de Sport "Fitness Club" 9, avenue de l'indépendance.

Etage 2 - Menzel Bourguiba 7050

But : Encadrement et encouragement de toutes tranches d'âge pour pratiques des activités sportives

Les spécialités : Sport pour tous

Les membres :

- Président : Mejeldi Iteb

- Vis président : Dhaouedi Fahd

- Secrétaire Général : Boubaker Mejeldi

- Trésorier : Jannadi Fatma.

2019R02411APSF1

Constitution d'une association

Nom association : fondateurs

Adresse : 7 rue Istanbul 4011 Hammam Sousse

Objectif : Contribuer à l'encadrement des jeunes et à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques.

Membre :

Président : Mourad Ben Amor

Secrétaire générale : Chahira Jridi

Trésorier : Lotfi Ani.

2019R02418APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Forum international pour le développement durable

Siège : 10 approche Ibn Khaldoun - 2026 Sidi Bou Said - Tunisie

Sujet : Culturel - Social

Objectifs :

1. Définir le développement durable et ses domaines d'application.

2. Contribuer au dévouement des objectifs de développement durable adoptés par les Nations Unies aux niveaux national et international.

3. Soutenir les efforts de l'Etat visant à éliminer la pauvreté et la faim, à améliorer la santé et l'éducation, à rendre les villes plus durables, à lutter contre le changement climatique et à protéger l'environnement.

4. Contribuer à la construction de sociétés fondées sur l'interdépendance et la continuité des générations pour atteindre les objectifs de développement durable

Comité directeur :

Raja Chroudi : Présidente

Zouhair Shamma Ali : Secrétaire général

Abir Dammak : Trésorière.

2019R02424APSF1

Constitution

Amicale des agents CRDA de Ben Arous

Siège social : 21 Z.I. Rue l'Arousi Haddad, Mégrine, Ben Arous, BP 2013.

Objectifs : Etablir un lien amicales entre le personnel actif et le personnel retraité dans tous les domaines en organisant des activités culturelles, sociales, sportives et de loisirs.

Président : HEDFI Majdi

Secrétaire général : BEN ARPI Abir

Trésorier : BEN MOUMEN Chamseddine.

2019R02430APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Festival Ibn Said Hajri Bouhjar

Objet : Culturelle.

But : Organisation de Festival Ibn Said Hajri.

Siège : Rue Mokhtar Hajri Bouhjar 5015

N° et Date de déclaration : N°9669 le : 22/4/2019

Président : Sayah Mohamed

Secrétaire Général : Sguair Mohamed Monji

Trésorier : Bouzrara Mohamed.

2019S01215APSF1

Syndic des copropriétaires de la résidence

«IMMEUBLE TURKI»

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 13/6/2018 enregistré à la recette des finances route de Tunis le 4/4/2019 sous le n°19801082 quittance n°M039981, il appert qu'il y'a eu validation des comptes afférents à l'exercice antérieure qui a été tenu par la société de promotion immobilière «CATTLEYA» et l'élection d'un nouveau comité: du syndic pour une nouvelle durée de 3 ans dont les membres sont :

Myriam Turki : Président.

Salma Turki : Trésorière.

Chiheb Besbes : vice Président.

2019X01347APSF1

Constitution syndic des copropriétaires de la résidence fleurs de lys

Suivant procès-verbal en date du 27 octobre 2019 enregistré à la recette des finances enregistrement des sociétés en date du 31 octobre 2019 sous le numéro 19807756 quittance n° M008231, il a été constitué un syndicat des co-propriétaires de la résidence Fleurs de lys, adresse : route de Téniour Km 4, MerkeZ Saadallah, Sfax son président : Dhouha Bouassida, son secrétaire général : Wassim Hammami et trésorier : Sameh Ayadi.

Cotisation mensuelle des frais du syndic fixée à 50 dinars, payable en avance trimestriellement pour les résidents et semestriellement pour les non résidents.

2019X01354APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n°17615 en date du 6/5/2019 établi par le Maître Imed Lawani huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 3/6/2019 sous n°RR212424081 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusée de réception en date du 30/8/2019; Une association culturelle a été constituée :

Nom de l'association : Association Nour pour l'activation culturelle Remada

Adresse : Rue Mongi Slim Remada 3240

Objectif : - En cherchant à développer de jeunes talents et à revitaliser le monde rural.

- Contribuer à la définition du patrimoine culturel dans la région.

- Réaliser des activités de loisirs.

Président : Hadded Houssem

Secrétaire général : Kadi Fathia

Trésorier : Kouraychi Amel

Nombre des membres : 08 Membres.

2019M00379APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Association mini foot Soliman

L'adresse de l'association : 14 Rue Mohamed Ali Soliman

Président : Chiheb Rouz

Les membres : Imed Ben Hamed, Mohamed Jlassi, Mourad Boulabiar, Essid Wassim

Objet : Former et encadrer les jeunes dans le football et participer à des activités sportives

Spécialités : mini football.

2019N00593APSF1

Homologation de résolutions

Changement Local Association

L'association Tunisienne d'Art Martiaux de Kairouan

Par l'assemblée générale fait le : 17/02/2017

L'association décide :

- Changement Local Association :

Rue Ibrahim ElKalil Salle Bouzezza Sport Kairouan 3100.

- Changement des Membres du Bureau :

- Amor Boujezza : Président

- Habib Briki : Secrétaire Général

- Kadija Sboui : Trésorier.

2019S01220APSF2

Syndicat des Copropriétés Immeuble Dalia 2 Menzah VI

En vertu du PV de l'AGO en date du 01/10/2019 enregistré à la Recette des Finances El Menzah 6, le 28/10/2019 sous le n°19706839 quittance n°M141235 et déposé auprès de la municipalité d'Ariana le 30/10/19, il a été décidé :

- Approbation des rapports financiers et moraux du 30/9/2019.

- Quitus entiers et sans réserve aux membres du bureau syndical.

- Nomination d'un nouveau bureau pour un mandat d'une année valable au 15/10/2019, élu et composé de :

- Mr Ahmed Lakhal : président du bureau de syndic

- Mme Ibtisem Galai : trésorière

- Mr Hédi Teborbi, Mr Kais Kammoun et Hassen Cherif membres de syndic.

2019403410APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257.859

A la demande : de la société de leasing Tuniso Saoudienne chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis

Contre : Nagham Bahrani 58 Rue 7301 Menzah 9B à la diligence de cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocats à la cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : objet du TF 86232 Tunis consistant en un terrain nu de 569 m² sis à Menzah 9B Rue 7301 sur lequel est édifiée une villa de 206 m² bâtis composée d'un salon, 2 balcons, 2 couloirs cuisine, 3 chambres, 2 salles de bains, une salle d'eau, un débarras, des placards, un jardin et une clôture.

Mise à prix : 955.606d.502 frais eu sus

Date et lieu de la vente : Le mardi 3/12/2019 devant le Tribunal de 1ère instance de Tunis à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019T01453VEPA1

Vente suite à une saisie foncière exécutoire

Bureau du Maître Achour Najah ép. Ben Latifa

Avocat à la cour de cassation

L'avocat chargé de la poursuite :

Maître Achour Najeh ép Ben Latifa Avocate à la cour de cassation, 3-5 rue El Koubine, Moknine.

Le poursuivant :

Abdelfattah Chakroun (employer à l'étranger) demeurant à Chraf Bkalta.

Le poursuivi :

Mourad Baara (employer à l'étranger) demeurant à la rue Taher Hadded Bannene et en Belgique à 1020 Bruxelles cité Modèles 13/202B.

Immeuble mis à la vente :

La totalité d'un local populaire à usage d'habitation situé à la cité "des habitations populaire" Bannene Monastir sous le n°13.

Ce local comprend : deux chambres, cuisine, toilettes et une petite courette et limité par :

Au Sud : Elsadek Ben Amor

A Est : Hssan Slouma

Au Nord : Les héritiers Moktar Elmahjoub

A Ouest : une voie publique d'où l'ouverture.

Mise à prix de l'immeuble :

La mise à prix de la totalité de l'immeuble a été fixée à cent quinze six cent quarante dinars (115.640d.000) selon le rapport d'expertise établi en date du 24/7/2019 par l'expert Mohamed Tremech en vertu de l'ordonnance sur requête n°60115 émise par le président du tribunal de 1ère instance de Monastir en date du 24/6/2019.

Date et lieu de la vente : Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques le mercredi 4/12/2019 à partir de 9h du matin devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir.

La visite de l'immeuble se fera chaque jour aux heures administratives.

Pour plus de renseignement, s'adresser à l'étude de Maître Achour Najah avocat du poursuivant à son adresse sise au 3-5 rue El Koubine Moknine ou prendre communication du cahier de charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir.

Remarque : Ne pouvant participer à l'adjudication aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et pour des personnes ayant consignés au moins le tiers (1/3) de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignation ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et ce en application du dernier alinéa de l'article 425 cpcc.

2019S01222VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mohammed Ben Salah Gmati, CIN 03372301, directeur technique dans une société, demeurant à 3 rue d'Alger Ben Arous

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallal, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : Les parts indivises soient 1500/3638 revenant au débiteur dans l'immeuble dénommé "Mouna" objet du TF n°4902 Médenine consistant en un terrain d'une contenance de 3638 m² Les parts indivises font parties d'une parcelle de terrain prolongée sud nord délimité du coté sud d'un coté une ligne ensuite la parcelle n°2 et d'un autre coté la parcelle n°972, du coté est d'un coté une ligne ensuite la parcelle n°2452 et d'un autre coté aussi et en 3ème partie la parcelle 1948, du coté nord un haje ensuite la parcelle n°947 et du coté ouest la parcelle n°946 d'un coté et d'un autre coté une ligne ensuite la parcelle n°2 la longueur du coté sud 24,14 mètres et 28,12 mètres, du coté est 31,61 mètres, 59,92 mètres et 2,19 mètres du coté nord 29,71 mètres et du coté ouest 65,40 mètres et 26,54 mètres d'une contenance totale 2942m², le terrain contient au coté sud une construction et une construction légère adjacente du coté nord, un puits, un bassin d'eau , 7 oliviers un petit palmier, 2 palmiers et 8 arbres fruitiers.

Mise à prix : (75.000.000dt) frais en sus,

La date et lieu de la vente : lundi le 9/12/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine. Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01343VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque de Tunisie, société anonyme, RC n°B1105941996, représentée par son représentant légal dont le siège social est situé 2 Rue de Turquie Tunis Représentée par Maître Imed Mseddi avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961F/A/P/000.

Partie saisie :

Mourad Ben Ahmed Dammak, titulaire de CIN n°01349236 demeurant à l'avenue Mohamed Ali n°36 Chihia Sfax, en sa qualité de caution hypothécaire.

Propriété à vendre :

La totalité de l'immeuble sise à la route Téniour km 7 Chihia Sfax sur la gauche direction centre ville, constitué d'un appartement au dessus d'une habitation appartenant aux héritiers de Ahmed Dammak, son entrée se situe au Sud à travers des escaliers communs entre la partie saisie et son frère Kamel, sa superficie est de 103m² comprenant, un hall, un couloir ouvrant sur 3 chambres, une cuisine, une salle d'eau et douche.

L'appartement est limité de l'Est par Kamel Dammak, du Nord et l'Ouest par une parcelle de terrain appartenant aux héritiers de Ahmed Dammak, l'appartement est lié à une parcelle de terrain clôturée du côté Sud Ouest d'une superficie de 356 m², ses dimensions commençant de son coin Nord-Est allant au Sud 17,50m puis s'inclinent vers l'Ouest 15,25 m puis vers l'Ouest allant à l'Est en forme de triangle 6,20 m, puis vers l'Est en direct 16,20 m puis vers l'Est 18,50 m jusqu'au coin ou a commencé la mesure.

A son coin Nord Est est bâti un garage couvert des plaques métalliques isolantes d'une superficie de 35 m², limitée du Nord par héritiers Ahmed Dammak, à l'Est des escaliers communs et Kamel Dammak au Sud Avenue Mohamed Ali et une rue à l'Ouest.

Il est lié par l'électricité et l'eau potable.

Mise à prix :

Fixée à deux cent mille dinars (200.000,000D) en plus des frais et honoraires fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers, du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignation ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis au plais de justice rue Victor Hugo Sfax le lundi neuf décembre deux mille dix neuf 9/12/2019 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 1.

2019X01355VEPA1

Cabinet Maître Hatem Zouari

Avocat à la cour de cassation

13 Rue de Pakistan Tunis

Tel : 833813

Fax : 835030

MF : 514022M/AP/000

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

union internationale de banque (SA) en la personne de son représentant légal (RC : N°B6151996) ayant son siège social au 65 avenue Habib Bourguiba Tunis.

Avocat poursuivant : maître Hatem Zouari au 13 rue de Pakistan Lafayette Tunis.

Partie saisie : I/ monsieur Hatem Ben Ammar, titulaire de la CIN n°00536116 et demeurant à 1/ 11 Rue 7336 (actuellement rue le Martyr Mohamed Rjiba) El Menzah 9C 1004 El Menzah Tunis. 2/ résidence Sprols escalier 2 appartement n°1 El Manar2 Tunis.

II/ Madame Sonia Monia Mejda Bellali en sa qualité de caution personnelle solidaire et hypothécaire, titulaire de la CIN n°00245461 et demeurant à 1/ 11 Rue 7336 (actuellement rue le Martyr Mohamed Rjiba) El Menzah 9C 1004 El Menzah Tunis. 2/ résidence Sprols escalier 2 appartement n°1 El Manar 2 Tunis.

Immeuble objet de la vente : L'immeuble objet du titre foncier n°65582 Tunis dénommé «Mejda» d'une superficie totale de (04 a -54 c) situé à la délégation El Omrane supérieur Tunis représentant la parcelle 336 du plan de lotissement El Fath partie B.

L'immeuble est situé au 11 et 13 rue Mohammed Rjiba, jardin d'El Menzah délégation El Omrane Tunis. Il consiste à un terrain plat dans son intégralité avec un bâtiment résidentiel en forme de villa ses murs en briques et plafond en dalle, se compose d'une entrée, d'un salon lié à un espace entouré d'aluminium, d'une cuisine équipée de mobiliers moderne, d'une chambre à coucher, d'une salle de bain équipée de mobiliers moderne et de deux chambres individuelles, les fenêtres en aluminium et protégées par du fer forgé, les portes en bois rouge et équipé de l'électricité, l'eau potable, gaz naturel et au chauffage central. Le reste de la propriété est un terrain utilisé dans les couloirs et l'infrastructure des eaux usées, dans le jardin on trouve à l'ouest un garage qui sert d'entrepôt pour la fabrication des gâteaux de mariage.

L'immeuble a pour limite du côté nord une propriété privé représentant la parcelle n°2 la lettre B du plan de lotissement El Fath délégation El Omrane supérieur, du côté est la parcelle n°337 la lettre B du plan de lotissement El Fath délégation El Omrane supérieur, du coté sud rue Mohamed Rjiba et du côté ouest la parcelle n°335 la lettre B du plan de lotissement El Fath délégation El Omrane supérieur.

Mise à prix : cinq cent quatre vingt dix sept mille dix dinars 500 millimes (597010.500 D) majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis 1 le mardi 3/12/2019 à partir de 9 h du matin.

Visite des lieux : tous les jours de la semaine suivant l'horaire administratif.

- Pour plus amples informations, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis let prendre connaissance du cahier des charges.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'un avocat après consignation du tiers de la mise à prix.

- Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation de monsieur le gouverneur compétent.

2019403395VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Adel Hannachi

Avocat à la cour d'appel

6 Rue d'Autriche - Tunis

Tel : 71 894 201

Fax : 71 894 202

Partie saisissante : La Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA, Registre de Commerce n°B187881996, Registre National des Entreprises n°0000110F, élisant domicile au cabinet de son avocat maître Adel Hannachi, avocat dont le cabinet est au 6 Rue d'Autriche Tunis, MF n°1069365HAP000.

Partie saisie : Youssef Ben Mohamed Ben Jemia, Tunisien, né le 17/09/1988 à Tunis, Directeur Dans une société, titulaire de la CIN n°04801733, demeurant à El Menzeh 7 Bis Résidence Emna, Appartement 2, Bloc D2, Tunis.

Approbation de l'hypothèque : Sabrine Bent Moez Ghozlani, Tunisienne, née le 11/10/1988 à Jendouba, titulaire de la CIN n°08733038, demeurant à El Menzeh 7 Bis Résidence Emna, Appartement 2, Bloc D2,Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Adel Hannachi, Avocat auprès la cour d'appel, Cabinet sis 6 Rue d'Autriche Le Belvédère Tunis.

Descriptif de l'immeuble : La totalité de l'Appartement n°C43 usage d'habitation situé au 4ème étage de l'immeuble sis à Résidence Yassmine 2 Ben Arous, d'une superficie de 110 m² objet du titre foncier n° 68092 Ben Arous, dénommé «Résidence 30» ainsi que les parts indivises y rattachés soit 167/10000 parts objet du titre foncier 52246 Ben Arous, se composant d'un couloir, à droite cuisine et un séchoir, à gauche, un salon menant vers un balcon, salle de bain, une chambre à gauche, deux chambres à droite, en très bon état et dans un emplacement magnifique, en bordure de la Route principale liant la ville de Ben Arous à Yessminet et se trouvant dans une résidence récemment construite équipée d'Ascenseur, marbres, et caméras de surveillance, loué actuellement à Monsieur Nabil Ben Mokthar Bessassi.

La mise à prix : La mise à prix a été fixée à la somme de deux cent quatre vingt seize mille Dinars (296000,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le vendredi 6/12/2019 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Ben Arous (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice Chouchet Radés Ben Arous.

Visite et conditions de participation : La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Ben Arous.

2019403397VEPA1

Avis aux créanciers

République tunisienne

Ministère de la justice et des droits de l'homme

Tribunal de première instance de Ben Arous

Affaire en distribution N°208/2019

Par décision du juge chargé en date du 1 janvier 2019 il a été décidé l'ouverture des procédures de distribution des deniers provenant de la vente des meubles propriété de la société l'Avenir de la Broderie représentée par son représentant légal demeurant 3 rue Gabès Ben Arous et ce suite à la requête en distribution portée par Maître Ezzeddine Arfaoui Avocat de Monsieur Mohamed Ben Saleh contre la société L'Avenir de la Broderie telle que légalement représentée et ce suite au dépôt des deniers à la trésorerie générale de la Tunisie en date du 24 Août 2018 suivant quittance n°M006407 et attestation de dépôt n° 180057 en date du 4 Avril 2019.

Tout créancier voulant participer à la distribution du prix est tenu de présenter dans un délai de 30 jours de la parution de cette publication au journal officiel les titres de sa créance par l'intermédiaire d'un avocat au greffe du tribunal sous peine de forclusion.

La présente publication a été faite en application des articles 466,468 du code de procédure civile et commerciale.

2019R02404VEPA2

Tribunal de Première Instance de Kairouan

Décision d'ouvrir les procédures de règlement judiciaire dont bénéficie la Coopérative des Travailleurs de Services Agricoles "ENNASR"

Id. fiscal n°0362654-W

Siège : Marché de gros de fruits et légumes de Kairouan

Le 24 septembre 2018 le président du tribunal de première instance de Kairouan a rendu une décision autorisant l'ouverture de procédures de règlement judiciaire et une période de contrôle de neuf mois à compter de la date de cette décision, avec suspension des procédures d'exécution et des délais de prescription envers le débiteur, conformément à l'article 449 et considérant la date d'émission de cette décision la date de cessation du paiement et la nomination de Monsieur Raouf Abdellaoui un juge chargé du contrôle et Monsieur Mondher Negra administrateur judiciaire, pour prendre en charge tous les missions qui lui sont confiées en vertu de la loi et d'inventorier personnellement et d'évaluer les gains de l'institution et de déposer une copie de l'inventaire au greffe du tribunal et il devrait également soumettre un rapport préliminaire au plus tard deux mois sur la situation économique, financiers et sociale de l'institution et contrôler les affaires de la gestion.

Il est interdit au débiteur, à compter de la date de la présente décision, de céder ou d'hypothéquer les actifs ou de céder n'importe quel élément de tous les actifs financiers de l'institution sans autorisation explicite.

L'administrateur judiciaire étudie le programme de sauvetage présenté par le débiteur ou, le cas échéant, le modifie conformément à l'article 452

dans les délais impartis et complète tous les publications nécessaires.

Tous les créanciers, de la coopérative des travailleurs de services agricoles "Ennasr" doivent soumettre les demandes de l'enregistrement de leurs dettes à l'administrateur judiciaire Mondher Negra dans son siège à Rue Khemaies Alouini à Kairouan conformément à la loi.

2019S01217VEPA2

Décision de prolongation de la période de l'observation

Société clé d'import-export du cap-bon elkarama Nabeul

RC : B1142681997

M.F : 4900X

Suivant décision du tribunal réuni à la chambre de shura le 30/10/2019 qui autorise l'administrateur judiciaire Mr Salah Dhibi, à prolonger la période de l'observation une seule fois pour une période de trois mois 03 selon l'article 439 de la loi du 29/4/2016 concernant les procédures collectives pour mettre en œuvre le programme de sauvetage proposé par l'administrateur judiciaire dans le cas du règlement judiciaire de l'affaire n°32.

2019N00594VEPA2

Avis

Sujet de liquidation : Héritage de feu Mr Bachir Ben Ibrahim Azaizi

En vertu ce l'ordonnance sur requête n°91276 rendu par le Tribunal de première instance de Kef daté le 21 octobre 2019, il a été décidé la nomination de Mr Bilel Rahmouni comme liquidateur; en vertu de liquider la succession du défunt Mr Bachir Ben Ibrahim Azaizi en vue de la recenser, l'administrer et la repartir entre les héritiers. Toutes intéressés peuvent contacter le liquidateur susmentionné à la rue 18 Janvier Immeuble n°19 Amen Center Appartement AR2, Ariana 2080 (tel : 71.709.153 fax : 71.709.863).

2019403408VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Magrébine de Commercialisation de Pneumatiques

Société SOMACOP /S.A

Capital social : 595.000 DT

RC : B154791996

MF : 0036025C

Siège social : 14 Rue Italie 1000 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société «SOMACOP» sont priés d'assister ou à se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire de la «SOMACOP» qui se tiendra le jeudi 28/11/2019 à 11 H, au siège de la «SOMACOP», sis au 14 rue d'Italie 1000, Tunis port et c'est à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2018.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2018.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2018.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

8. Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2018.

9. Pouvoirs pour les formalités.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à chaque actionnaire.

Cet avis a été publié au journal «la Presse» et au journal "Echourouk" le 1/11/2019.

2019T01458SANB3

Avis de convocation

Monsieur les actionnaires de la société Tunisienne de Filature et de Tissage «STUFIT» sont convoqués pour le Jeudi 5 décembre 2019 à dix heures au siège social rue 4862 Sidi Hassine Sedjoumi Tunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour délibère sur l'ordre du jour suivants :

1) Approbation des états financiers 2016-2017-2018 et lecture du commissaire aux comptes.

2) Quitus au conseil d'administration pour les années 2016 - 2017 et 2018.

3) Renouvellement des membres du conseil d'administration.

4) Renouvellement d'un commissaire aux comptes.

5) Questions diverses.

2019T01461SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MEDIA INVEST

S.A au capital de 1.053.100 Dinars

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : 1118246B

Messieurs les actionnaires de la société MEDIA INVEST, sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 28 Novembre 2019 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis à la Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la démission de la Société de son mandat d'administrateur de la société Tunisia Broadcasting.

- Approbation de l'achat des créances détenues par la société mère envers la société Tunisia Broadcasting.

- Approbation de prêt en compte courant actionnaire contracté par la Société.

- Approbation de la participation de la Société à l'augmentation du capital de la société Tunisia Broadcasting.

- Approbation de prêts en compte courant actionnaire accordé à Tunisia Broadcasting.

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

2019R02405SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Djerba Thermalisme - SA

S.S : Z. T - Houmet Souk Djerba

R.C : B199771996

M.F : 024795B

Les actionnaires de la société Djerba Thermalisme - SA, sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 28 Novembre 2019 au 8, Rue Abou El Hassen El Gabsi Cité El Kadhra Tunis à 11 h du matin, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'augmentation du capital social par conversion des comptes courants associés ;

2- Augmentation du capital social par conversion des comptes courants associés ;

3- Suppression du droit préférentiel de souscription;

4- Mise à jour des statuts de la société;

5- Pouvoirs pour formalités pour la réalisation de l'augmentation du capital.

2019R02407SANB3

Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire

SEFINA-SICAF

Société Anonyme au capital de 17.737.500 Dinars

7 rue n° 5 Zone Industrielle CHARGUIA Tunis

Identifiant Unique : 447042 P

Identifiant CNSS : 140974-33

les actionnaires de la société "SEFINA-SICAF" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27/11/2019 à 10h30 à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Approbation du mode et délai de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

2/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2018.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

2019R02414SANB3

Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire

à réunir Extraordinairement

GASMARINE

Société Anonyme au capital de 450.000 Dinars

Immeuble SETCAR Route de Sousse KM 13 EZ·ZAHRA

Identifiant Unique : 587990 F

Identifiant CNSS : 171174-66

Les actionnaires de la Société "GASMARINE" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire à réunir Extraordinairement le 27/11/2019 à 10h00 à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Renouvellement et remplacement de mandats d'Administrateurs.

2/ Nomination d'un commissaire aux comptes

3/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

2019R02415SANB3

LAVASUD S.A.

Capital social : 1.500.000 DT

Siège social : Zone Industrielle, Route de Thala BP475, 1200 Kasserine

Identifiant Unique : 12002948

Convocation à l'AGO 2018 Société "LAVASUD" SA Au capital 1.500.000 DT Siège social : ZI Route de Thala B.P.475-1200 Kasserine, Identifiant unique 1200294B.

Suite à la décision du conseil d'administration en date du 31/10/2019, la société LAVASUD convoque ses actionnaires pour assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se réunira en date du 27/11/2019 à 11h du matin au siège de SIDCO Boulevard de l'environnement, cité El Manar 3140 Kairouan, et ce en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Entériner le mode et le délai de la tenue de l'assemblée générale ordinaire

2) Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018.

3) Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4) Approbation des comptes du dit exercice.

5) Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2018

6) Quitus aux Administrateurs.

7) Pouvoirs pour accomplissements des formalités de publicité légale.

2019R02419SANB3

LAVASUD S.A

Capital social : 1.500.000 DT

Siège social : Zone Industrielle, Route de Thala BP475, 1200 Kasserine

Identifiant Unique : 1200294B

Selon à l'AGE 2018 Société "LAVASUD" SA Au capital 1.500.000 DT Siège Z.I Route de Thala B.P.475-1200 Kasserine Identifiant unique : 1200294B à la décision du conseil d'administration en date du 31/10/2019, la société - AVASUD

convoque ses actionnaires pour assister à l'AGE de la société qui se réunira en date du 27 novembre 2019 à 10 h du matin au siège de SIDCO Boulevard de l'environnement cité elmanar 3140 Kairouan, et ce en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Régularisation de la libération du capital social initial et constatation de sa libération intégrale ;

2) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration, du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital social;

3) Lecture du rapport du commissaire aux apports et l'approbation de la valeur de l'apport en nature;

4) Augmentation du capital social;

5) Modification de l'objet social de la société;

6) Modifications corrélatives des statuts ;

7) Pouvoirs pour formalités.

2019R02420SANB3

Convocation

SMALT INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 2 100 000 dinars

Siège social : Résidence Villa Noria Hammamet Yasmine 8057

Identifiant Unique : 601564 C

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de prendre part à l'assemblée générale ordinaire de la société SMALT INVESTISSEMENT SA, qui aura lieu le 26 novembre 2019 à 10 heures, au siège de la SIMSICAR, 67 Avenue Alain Savary cité jardins II Bloc B 3ème étage 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et des délais de convocation;

2- Nomination d'un commissaire aux comptes;

3- Pouvoir pour accomplir les formalités de publicité légale.

2019R02421SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société CARTHAGE HOLDING S.A

Registre de commerce : B07132952013

Matricule fiscal : 1304310GAM000

Les actionnaires de la société CARTHAGE HOLDING SA sont convoqués à assister à l'A.G.O du 29 Novembre 2019 à 11 heures au siège social de la société Carthage Travel & Events Rue Dag Hamarshold 8050 Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des états financiers au 31 décembre 2017 et 2018 et quitus aux administrateurs

2- Affectation du résultat au 31 décembre 2017 et 2018

3- Approbation des conventions réglementées

4- Questions diverses.

2019R02423SANB3

Convocation à la 13ème assemblée générale ordinaire de la société "STEG

International Services" SA

Au capital de 50 000 000 DT

Siège social : Les Résidences du Parc, les Jardins de Carthage au Berges du Lac

Identifiant Unique : 0979497B

CNSS n° : 00328296-48

Messieurs les actionnaires de la Société "STEG INTERNATIONAL SERVICES" sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 27 novembre 2019 à 9H au siège de STEG-IS, sis aux Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination de nouveaux administrateurs

2- Renouvellement des mandats des anciens administrateurs

3- Lecture et Approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2018.

4- Lecture des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs aux Etats Financiers arrêtés au 31/12/2018.

5- Approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2018.

6- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

7- Affectation du Résultat de l'exercice 2018.

8- Quitus aux Administrateurs pour la Gestion de l'exercice 2018.

9- Allocation des jetons de présence.

Les documents concernant cette assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège social de STEG-IS durant le délai légal.

2019R02425SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Ecole supérieure privée de technologies d'informatique et de management

"Estim"

S.A

Capital social : 2 500 000,000

Siège social de la société : Avenue Dakar lot n°28 4011 Hammam Sousse

MF : 1092171 K

Le président directeur général, Mme Mouna Jegham, convoque les actionnaires par la présente les actionnaires de la société pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le 29/11/2019 à 10 : 31 à Zitouna 1 Kantaoui Hammam Sousse, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Le renouvellement de la composition du conseil d'administration.

- Points divers.

2019S01213SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2019

Société Addiwan de production Audio-Visuelle

S.A au Capital de 1 365 000 Dinars

Siège social : route de Téniour km 5 - immeuble Jammoussi - Chihia - Sfax

MF : 1314 606/ B/A/M/000

RC : B08170952013

Les actionnaires de la société Addiwan de production audio-visuelle sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de leur société, qui se tiendra le 30 novembre 2019 à 11 heures, à hôtel El Ahbab Avenue de la liberté - Sfax, en vue de délibérer sur le reste des points de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2019 qui a été interrompue :

1. Election des nouveaux membres du conseil d'administration.

2. Fixation des jetons de présence.

3. Quitus aux administrateurs.

4. Divers sujets.

2019X01351SANB3

La Société Mutuelle de Base de Service Agricole

Cave viticole Chuiggui Tebourba

MF : 0031697S

Messieurs les adhérents de la Société Mutuelle de Base de Service Agricole Cave viticole Chuiggui Tebourba, sont convoqués pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 25 novembre 2019 à 10 heures, au siège de la société sis à Chuiggui - Tebourba pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2018

2/ Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2018

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers et quitus à donner aux administrateurs.

5/ Affectation des résultats.

6/ Acceptation de nouveaux adhérents

7/ Election partielle des membres du conseil d'administration

- Les adhérents désirant participer à l'élection des membres du conseil d'administration, sont priés de déposer leurs candidatures au bureau d'ordre de la société ou par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 10 jours avant la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

- Les documents comptables relatifs à l'exercice 2018 seront mis à la disposition des adhérents au siège de la société, à partir du huitième jour avant la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

2019403396SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIE AFRIQUE EXPORT

Société anonyme

Au capital de 1 000 000 dinars

Siège social : Parc des Expositions du Kram 2089 Le Kram

R.N.E : 1397004L

M.F : 1397004L/A/M/000

CNSS : 560275-03

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE AFRIQUE EXPORT sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire de la société qui se réunira le jeudi 19 décembre 2019 à 10h au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale

2- Approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion relative à l'exercice 2018

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

4- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2018

5- Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion au titre de l'exercice 2018

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018

7- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration

8- Pouvoir pour formalités.

2019403398SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société RELAIS PALAIS DE TUNISIE

S.A au capital de 7.430.000 dinars

Siège social : 02, rue Imam Sahnoun, Tunis 1002 Tunisie

R.C : B111712000

MF : 0736168N

Les actionnaires de la Société «RELAIS PALAIS DE TUNISIE» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 6 décembre 2019 à 10 heures au 34, Rue Abdelaziz Thaalbi Menzah 9, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2018

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2018;

3- Lecture des Rapports du commissaire aux comptes sur ledit exercice ;

4- Approbation s'il y a lieu des états financiers relatifs à l'exercice 2018;

5- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6- Quitus à donner au Conseil d'Administration;

7- Affectation du résultat de l'exercice 2018;

8- Fixation des jetons de présence;

9- Prime à allouer au Directeur Général Adjoint

10- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2019-2020-2021;

11- Pouvoirs pour formalités.

Les documents juridiques relatifs à la dite assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au nouveau siège social sis au : 34 rue Abdelaziz Thaalbi Menzah 9, Tunis.

2019403399SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société RELAIS PALAIS DE TUNISIE

S.A au capital de 7.430.000 dinars

Siège social : 02, rue Imam Sahnoun, Tunis 1002 Tunisie

R.C : B111712000

MF : 0736168N

Les actionnaires de la Société «RELAIS PALAIS DE TUNISIE» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 6 décembre 2019 à neuf heures au 34, Rue Abdelaziz Thaalbi Menzah 9, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Transfert du siège social de l'ancienne adresse sise à 02, rue Imam Sahnoun, Tunis 1002, Tunisie à la nouvelle adresse sise au 34, rue Abdelaziz Thaalbi Menzah 9, Tunis;

2- Questions diverses.

Les documents juridiques relatifs à la dite assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au nouveau siège social sis au : 34 rue Abdelaziz Thaalbi Menzah 9, Tunis.

2019403400SANB3

Convocation société des Foires de Siliana

Société anonyme

Au capital de : 589 500 000 DT

Avenue Taieb M'hiri, 6100 Siliana

Messieurs les actionnaires de la société des foires de Siliana société anonyme, au capitale 589 500 dinars Tunisiens, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 20 novembre 2019 à 10h00 au siège social de la société, sur convocation du conseil d'administration à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2018.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3) Examen et approbation s'il y a lieu des états financiers de l'exercice 2018.

4) Affectation des résultats de l'année 2018.

5) Quitus aux administrateurs.

6) Question diverses.

2019403413SANB3

Convocation à l'assemblée ordinaire

Société le golf de Tabarka

SA au capital de 37 M D

Résidence les ambassadeurs Bloc A - 5ème étage - cité les pins - Lac II 1053 Tunis

Identifiant unique : 0514133 T

Les actionnaires de la société golf de Tabarka sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra lundi 2 décembre 2019 à onze heures au siège de la société sis à la résidence les ambassadeurs Bloc A - 5ème étage - cité les pins - Lac II - la Marsa - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1· Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice de 2018;

2· Approbation des états financiers au titre de l'exercice 2018;

3· Approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018 ;

4· Approbation du rapport sur les opérations visées par les articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales ;

5· Acquittement des membres du conseil d'administration ainsi le président directeur général de la gestion au cours de l'exercice 2018 ;

6· Affectation du résultat de l'exercice 2018;

7· Divers;

2019403414SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LES GRANDS ECRANS DE TUNIS CITY SA

Société anonyme

Identifiant Unique : 1510267Y

Capital social : 4.650.000 Dinars

Siège social : 13 Rue du Lac Tana, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Les actionnaires de la société LES GRANDS ECRANS DE TUNIS CITY, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 6 décembre 2019 à 10 heures du matin, au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels des exercices clos au 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 ;

2. Approbation des conventions réglementées au titre des mêmes exercices ;

3. Affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ;

4. Quitus aux administrateurs.

Les documents destinés aux délibérations de l'assemblée générale sont mis à la disposition de chaque actionnaire au siège social durant le délai légal.

2019403415SANB3

Autres sociétés

Convocation pour l'assemblée générale ordinaire préliminaire à l'assemblée élective

Mutuelle des agents et fonctionnaires titulaire de la municipalité de Tunis

Le mandataire de justice Aifa Badreddine informe tous les adhérents de la mutuelle des agents et fonctionnaires titulaire de la municipalité de Tunis :

- Qu'en exécution de jugement en référe numéro 5593 annoncé par le tribunal de première instance de Tunis en date du 18/3/2019

- Conformément à la décision de son honorable madame le juge administrateur en date du 4/10/2019

- En vu quel de ce qui a été décidé par les parties et leurs représentants lors de la réunion date du 23/10/2019

- Conformément à la décision de son honorable madame le juge administrateur en date du 29/10/2019.

Il a été décidé :

1. de convoquer tous les adhérents de la mutuelle à l'assemblée générale préliminaire à l'assemblée générale électif pour le mercredi quatre du mois décembre de l'année deux mille dix neuf (4/12/2019) débutant à 11 heures du matin finissant à 13 heures l'après-midi

2. lieu : Siège du centre culturel de la municipalité de Tunis sis à l'avenue 9 avril, Tunis salle 20 mars

A cet effet et en application de la présente annonce tous les adhérents sont invités à l'assemblée générale préliminaire à l'assemblée élective sus-indiquée pour délibérer l'ordre du jour suivant :

- déterminer la procédure et les conditions des candidatures pour les postes électifs.

Remarque : si quorum n'est pas atteint le jour de l'assemblée préliminaire, il ne sera pas possible de tenir ladite assemblée préliminaire, il sera déterminer pour une date ultérieure après la consultation de son honorable madame le juge administrateur.

2019403406SODB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre foncier

Je soussigné Taoufik Latawoui CIN n°04134771 le propriétaire d'un bien immobilier à Sidi Benour Moknine Monastir déclare la perte de duplicata de titre foncier n°64536/15. Et je demande un autre duplicata de ce titre.

2019S01221DIVD2

Avis

Monsieur Ali Kchaou déclare avoir perdu le titre de propriété d'une parcelle de terre 480 m² située à la route Ain km (6) et il veut tirer un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera accepté après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2019X01345DIVD2

Avis

Suite au dépôt d'une demande de mise à jour sous le n° 60894 présentée par monsieur Béchir Ben Haj Mohamed Abid dont le but d'inscrire une vente au titre foncier N°562099 Nabeul.

Vu que l'étude de la demande de mise à jour n° 60894 sus visé a révélé que l'opération de vente a été prouvée par un transport sur les lieux et une audition des Preuves.

Vu qu'il est dans l'impossibilité de présenter l'acte de vente conclu par Giovanni Rizou pour Bechir Ben Haj Mohamed Abid.

Dans le but de surmonter ledit obstacle, et en vertu de l'article 17 do la loi n034-2001 du 10 avril 2001, le tribunal immobilier de Nabeul a ordonné au demandeur l'accomplissement d'une publicité complémentaire qui sera insérée au Journal Officiel de la République Tunisienne et à deux journaux quotidiens dont une en langue arabe, qui substitue à l'acte de vente accomplis par Giovanni Rizou pour Bechir Ben Haj Mohamed Abid d'un terrain d'une superficie de 306 m2 au titre foncier 562099 Nabeul.

Toute personne ayant intérêt peut s'opposer à cette demande de- mise à jour introduite devant le tribunal immobilier de Nabeul ou intervenir et ce dans un délai de deux mois à partir de la publication de cet avis.

2019N00595DIVD2

Publication complémentaire

Attendu que Monsieur Slim Oueldi a déposé par l'offre de son avocat Me. Houda Trifi à l'auxiliaire du tribunal immobilier de Bizerte, une demande de mise à jour sous no 7612, tendant à inscrire le contrat de vente sous seing privé légalisé le 28/08/1989 et enregistré à la recette des finances de Ras-Jebal le 28/8/1989, folio 82, cadre 530 conclu par les héritiers de Ali Kristou, les héritiers de Beya Bent Ali Kristou, l'héritier de Mohamed Kristou et les héritiers de Othman Kristou.

Attendu qu'il n'a pas été possible au requérant de se procurer les actes de notoriétés de décès de la part des vendeurs. Par conséquent le tribunal n'a pas pu poursuivre l'examen de la présente demande jusqu'à la détermination de la liste des héritiers des vendeurs.

Attendu que le présent avis supplie la non-production desdits actes de notoriétés de décès.

Par ces motifs

En application de l'article 17 de la loi n°2001-34 du 10/4/2001, modifiée par la loi n°2009-67 le 12/8/2009 relative à la mise à jour des titres fonciers, le présent avis supplie la non-production desdits actes de notoriétés de décès desdits vendeurs.

Toute personne ayant intérêt peut déposer une demande de tierce opposition auprès du siège auxiliaire du tribunal immobilier de Bizerte et intervenir dans l'instance dans un délai ne dépassant pas les deux mois à courir de la date de la parution du présent au JORT.

2019W00274DIVD2

Avis perte

Madame Amel Kaboubi BT Brahim, CIN 05699680 émise à Tunis le 10/11/2007 déclare la disparition du titre de propriété n°98974 daté du 19/05/2017. Objet du titre de propriété n° 63851 Bizerte.

Celant l'attestation de disparition émise par la poste de police de rafraf le 30/10/2019 sous le numéro 190.

2019W00278DIVD2

Vente d'un appartement

En vertu de l'autorisation du juge commissaire, le 21 octobre 2019.

Le liquidateur Bilel Rahmouni met en vente l'appartement situé à la rue de la Liberté, numéro 12 premier étage - Tunis

Tout intéressé par le présent appel d'offre est invité à retirer le cahier de charges du bureau de liquidateur Bilel Rahmouni sis à la rue 18 janvier immeuble n°P19, Aman centre appartement n°AR2, Ariana 2080, contre le paiement de la somme de 100 dinars.

Les offres doivent être adressé avec le cahier de charges et les documents y afférents sous pli fermé et ce au plus tard le 30 Novembre 2019 selon le cahier de charges.

Pour plus de renseignement, contactez le bureau du liquidateur au : 71 709 153.

2019403409DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2019 100118 FCCC2 paru dans le n°99 du journal du 18/10/2019 page 3543.

Lire : location d'un fonds de commerce

Afef Sfar Gara Ali a loué le fonds de commerce…

Au lieu : vente de fonds de commerce

Afef Sfar Ali Gara a vendu le fonds de commerce…

Le reste demeure sans changement.

2019I00125RECZ9

Rectificatif

Annonce n°2019403324SANB2 parue au JORT n° 101 du 25 octobre 2019 page 3596

Lire au titre :

Notice d'information

Augmentation de capital

iCompass

Société anonyme

Capital social : 100.000 D

Siège social : 49 rue de Marseille, Tunis

Identifiant unique : 1630384/V

Au lieu de :

Notice d'information

Augmentation de capital

Compassé

Société anonyme

Capital social : 100.000 D

Siège social : 49 rue de Marseille, Tunis

Identifiant unique : 1630384/V

Le reste demeure sans changement.

République tunisienne
Ministère de l'Agriculture, des
Ressources Hydrauliques et de la Pêche

Agence de promotion des investissements agricoles

Etat de résultat arrêté au 31-12-2018
EXPRIME EN DINAR

Designations	2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	10,047,463	9,225,234
Autres produits d'exploitation	1,272,233	660,189
Profits resultant des subventions d'equipements	341,697	368,941
Reprises/provisions	541,233	455,754
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**12,202,626**	**10,710,117**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de biens et services	2,737,430	1,855,355
Charges de personnel	7,680,526	6,976,992
Dotations aux amortissements et aux provisions	988,641	1,069,647
Autres charges d'exploitation	1,279,062	1,119,493
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**12,685,659**	**11,021,488**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-483,033**	**-311,371**
Charges financiers nettes	-54,983	-37,018
Autres gains ordinaires	35,377	25,106
Autres gains ordinaires	0	86,467
Autres pertes ordinaires	0	0
Résultat avant impôts	**-502,639**	**-236,815**
Résultat après impôts	**-502,639**	**-236,815**
Résultat de l'exercice	**-502,639**	**-236,815**

Etat de flux arrêté au 31-12-2018
EXPRIME EN DINAR

Designations	2018	2017
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	-502,639	-236,815
AJUSTEMENTS POUR :		
- Amortissements et provisions	988,641	1,119,493
- Reprise/provisions	-541,233	-455,754
- Modification comptable	-577,154	0
- Profit resultant des subventions	-341,697	-368,941
-Plus value/cessions	0	-86,467
VARIATIONS DES :		
- Subventions en instance d'affectation	0	-22,875
- Clients et comptes rattachés	-1,111,542	250,634
- Fournisseurs et comptes rattachés	420,806	-303,395
TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION	-1,664,818	-104,118
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT		
Decaissements/acquisition des immobilisations corp et incorp	-221,926	-312,991
Encaissement/cession des immobilisations corp et incorp	0	86,467
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENTS	-221,926	-226,523
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT		
Encaissements subventions d'investissements	198,924	216,325
TOTAL DES FLUX De FINANCEMENT	198,924	216,325
VARIATION DE LA TRESORERIE	**-1,687,820**	**-114,317**
TRESORERIE DEBUT DE L'EXERCICE	**2,918,316**	**3,032,633**
TRESORERIE FIN DE L'EXERCICE	**1,230,496**	**2,918,316**

République tunisienne
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche

Agence de promotion des investissements agricoles

BILAN ARRETE AU 31-12-2018

EXPRIME EN DINAR

ACTIFS	2017	2018	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2017	2018
ACTIFS NON COURANTS			**CAPITAUX PROPRES**		
ACTIFS IMMOBILISES					
			Subventions d'investissemnts	8,001,995	8,217,585
Immobilisations incorporelles	1,341,552	1,341,552	Amortissements	-6,359,191	-6,699,553
Amortissements	-1,316,802	-1,326,480	Subvention en instance d'affectation	245,304	245,304
	24,750	**15,072**	Résultats Reportés	2,001,916	1,187,947
Immobilisations corporelles	7,773,951	8,025,219			
Amortissements	-5,636,247	-6,143,998	**Total capitaux propres avant résultat**	**3,890,024**	**2,951,283**
	2,137,704	**1,881,222**			
Total des actifs immobilisés	**2,162,454**	**1,896,294**	Résultat de l'exercice	-236,815	-502,639
Total des actifs non courants	**2,162,453**	**1,896,294**	**Total capitaux propres avant affectation**	**3,653,209**	**2,448,643**
ACTIFS COURANTS			**PASSIFS**		
Clients et comptes rattachés	651,906	880,306			
provisions	-398,775	-347,464			
	253,131	**532,842**	**PASSIFS COURANTS**		
Autres actifs courants	412,502	662,934	Fournisseurs et comptes rattachés	474,049	539,968
provisions	-3,866	-3,866			
	408,635	**659,068**	Autres passifs courants	1,615,278	1,962,798
Autres actifs financiers	0	632,710			
Liquidités et equivalents de liquidités	2,918,316	1,230,496			
Total des actifs courants	**3,580,082**	**3,055,116**	**Total des passifs courants**	**2,089,327**	**2,502,767**
TOTAL GENERAL	**5,742,536**	**4,951,410**	**TOTAL GENERAL**	**5,742,536**	**4,951,410**

2019R02406BCFA5

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2018

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations Incorporelles		245 225	238 549
Amortissements		< 238 434>	< 234 562>
		6 791	**3 987**
Immobilisations corporelles		6 280 390	5 740 864
Amortissements		< 3 755 460>	< 3 527 930>
		2 524 930	**2 212 934**
Immobilisations Financières		590 234	90 234
Provisions		< 56 550>	< 56 550>
		533 684	**33 684**
Total des Actifs Immobilisés		**3 065 405**	**2 250 604**
Total des actifs non courants		**3 065 405**	**2 250 604**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		143 950	109 918
Provisions		< 18 264>	< 18 264>
		125 686	**91 654**
Clients et comptes rattachés		852 877	811 309
Provisions		< 773 011>	< 773 011>
		79 867	**38 298**
Autres actifs courants		2 827 947	955 604
Provisions		< 199 117>	< 177 742>
		2 628 830	**777 862**
Liquidités et équivalents de liquidités		17 760 985	18 357 292
Total des actifs courants		**20 595 367**	**19 265 107**
TOTAL DES ACTIFS		**23 660 772**	**21 515 710**

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2018

(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Fonds de dodation		14 435 505	14 435 505
Capital social		2 438 354	2 438 354
Résultats reportés		<9 602 611>	<10 477 061>
Autres Fonds propres		8 895 634	8 234 989
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		**16 166 882**	**14 631 787**
Résultat de l'exercice		1 246 613	874 449
Total des capitaux propres avant affectation		**17 413 495**	**15 506 237**
PASSIFS			
Passifs non courants			
provisions pour risques et charges		-	66 606
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés		620 988	601 507
Autres passifs courants		5 626 289	5 341 360
Total des passifs		**6 247 277**	**6 009 474**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**23 660 772**	**21 515 710**

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 Décembre 2018

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation		**5 185 638**	**4 986 947**
Produits d'exploitation		167 518	84 291
Autres Produits d'exploitation		5 018 121	4 902 655
Charges d'exploitation		**<5 108 517>**	**<5 170 112>**
Variation des stocks		34 033	13 363
Achats consommés de matières et fournitures		< 440 422>	< 246 070>
Charges du personnel		<2 995 592>	<2 980 019>
Dotations aux amortissements et aux provisions		< 316 576>	< 298 897>
Autres charges d'exploitation		<1 389 959>	<1 658 488>
Résultat d'exploitation		**77 122**	**< 183 165>**
Produits de placement		1 339 120	1 139 244
Autres pertes ordinaires		< 21 320>	< 9 707>
Autres gains ordinaires		273 210	220 000
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**1 668 131**	**1 166 372**
Impôts sur les sociétés		< 421 518>	< 291 923>
Résultat des activités ordinaires après impôt		**1 246 613**	**874 449**
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		0	0
Résultat net de l'exercice		**1 246 613**	**874 449**
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
Résultat après modifications comptables		**1 246 613**	**874 449**

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 Décembre 2018

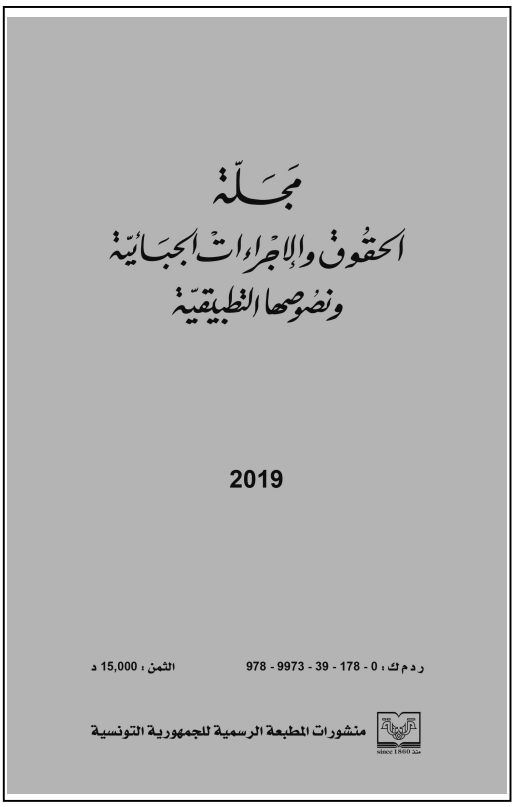
(En Dinars Tunisiens)

	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat des activités ordinaires après impôt	**1 246 613**	**874 449**
Ajustements pour:		
Amortissements et provisions	316 576	298 897
Variation des:		
Stocks	< 34 033>	< 13 364>
Créances	< 41 568>	< 5 678>
Autres actifs courants	< 1 872 342>	409 527
Fournisseurs et autres passifs courants	338 357	< 223 704>
Plus ou moins value de cession	< 23 450>	< 22 600>
Transfert de charge		2 738
Subventions	< 295 201>	< 298 897>
Reprise sur provision	< 66 606>	
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	**< 431 653>**	**1 021 367**
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décaissements / acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	< 1 143 950>	< 646 245>
Encaissements /cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	23 450	22 600
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**< 1 120 500>**	**< 623 645>**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Subvention d'investissement	955 846	1 491 242
Dividendes et autres distributions	-	-
Encaissements provenant des CCA	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**955 846**	**1 491 242**
Incidence de la variation de change sur les liquidités		
VARIATION DE TRESORERIE	**< 596 307>**	**1 888 964**
Trésorerie au début de l'exercice	**18 357 292**	**16 468 327**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**17 760 985**	**18 357 292**

Soldes intermédiaires de gestion

Produits	2016	Charges	2018	Soldes	2018	2017
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	5 185 638	Coût d'achat des marchandises	406 390	Marge commerciale	4 779 248	4 754 240
Revenus et autres produits d'exploitation	-	ou (Déstockage de production)	-	Production		
Total	5 185 638	Total	406 390	Total	4 779 248	4 754 240
(2) Production	5 185 638	Achat consommés	406 390	Marge sur coût matières	4 779 248	4 754 240
(1) Marge commerciale	4 779 248	(2) Autres charges externes	1 331 124	Valeur Ajoutée brute (1) et (2)	3 448 125	3 167 751
Total	4 779 248	Total	1 331 124	Total	3 448 125	3 167 751
Valeur Ajoutée Brute	3 448 125	Impôts et taxes	58 835	Excédent brut	393 698	115 732
		Charges de personnel	2 995 592			
		Total	3 054 427			
Excédent brut d'exploitation		Insuffisance brute d'exploitation		Résultat des activités ordinaires (positif)	1 246 613	874 449
	393 698					
Autres produits ordinaires	273 210	Autres charges ordinaires	21 320			
Produits financiers	1 339 120	Charges financières	0			
Transfert et reprise de charges	0	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	316 576			
		Impôt sur le résultat ordinaire	421 518			
Total	2 006 027	Total	759 414	Total	1 246 613	874 449
Résultat positif des activités ordinaires	1 246 613	Résultat négatif des activités ordinaires	-			
Gains extraordinaires	0	Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables	0	Effet négatif des modifications comptables				
	0	Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				
				Résultat net après modifications comptables (positif)	1 246 613	874 449
Total	1 246 613	Total				

2019R02409BCFA5



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-178-0

الحجم : 20 X 13

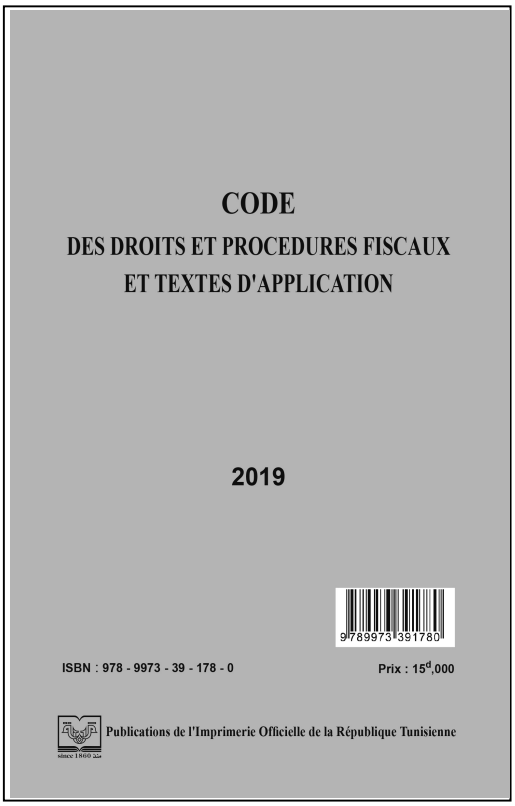
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-178-0

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus